

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal se réunira à la mairie le :

Mardi 1er octobre 2024 à 19h00



ORDRE DU JOUR

- 1) Rénovation des peintures de l'appartement 18A rue du bourg Demande de subvention auprès du Département du Loiret au titre du Fonds départemental d'aide aux communes à faible population;
- 2) Finances: Tarifs cantine Année 2024/2025;
- 3) Approbation du rapport annuel 2023 du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) ;
- 4) SMAEP de Puy La Laude : Présentation du Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS) public de l'eau potable de l'année 2023 ;
- 5) SMAEP de Puy La Laude : Révision des bornes et poteaux incendie ;
- 6) Intercommunalité : Mutualisation de services ;
- 7) Reversement de la part des salaires du budget annexe Assainissement vers le budget communal ;
- 8) Divers.

A Girolles, le 23 septembre 2024

P.DROUIN

Le Maire.